

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 22 mars 2018 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord)

NOR : TRAA1727668S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, ensemble le décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics;

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à Mme Lucette Lasserre, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice de la sécurité de l'aviation civile Nord.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

Mme Maryse Lartigue, attachée principale d'administration de l'État, chef du département gestion des ressources.

Mme Elisabeth Cartier, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef du département gestion des ressources.

Mme Annie Ostrowsky, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la subdivision finances du département gestion des ressources.

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite de 15 000 € (HT), à :

M. Éric Stralec, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du département surveillance et régulation à Roissy.

M. François-Xavier Dulac, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du département surveillance et régulation à Athis-Mons.

M. Jean-Claude Caye, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de cabinet.

M. Bertrand Cazes, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du département surveillance et régulation à Roissy.

M. Laurent Breton, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Nord-Pas-de-Calais.

M. Florian Linke, attaché principal d'administration de l'État, délégué Picardie.

M. Régis Lhomme, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjoint au délégué Nord-Pas-de-Calais.

M. Pascal Miara, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjoint au délégué Picardie.

Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite de 4 000 € (HT), à Mme Hoaï thu N'Guyen N'Goc-Aubier, agente contractuelle, médecin de région.

Article 5

Délégation est donnée à l'effet de signer les ordres de mission dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » et d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées à l'article 30 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution de ces ordres de mission, à :

M. Éric Stralec, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du département surveillance et régulation à Roissy.

M. François-Xavier Dulac, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du département surveillance et régulation à Athis-Mons.

M. Bertrand Cazes, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef du département surveillance et régulation à Roissy.

M. Bruno Commarmond, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division sûreté du département surveillance et régulation à Athis-Mons.

M. Sylvain de Buyser, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division régulation et développement durable à Athis-Mons.

M. Vincent Ammi, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division aéroports du département surveillance et régulation à Roissy.

M. Laurent Breton, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Nord-Pas-de-Calais.

M. Florian Linke, attaché principal d'administration de l'État, délégué Picardie.

M. Simon Dupin, ingénieur des travaux publics de l'État, chef de la division « aéroports » du département surveillance et régulation à Athis-Mons.

Mme Laura Thoraval, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division transport aérien du département surveillance et régulation à Athis-Mons.

M. Franck Besse, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division sûreté du département surveillance et régulation à Roissy.

M. Franck Bouniol, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la division aviation générale du département surveillance et régulation à Athis-Mons.

M. Régis Lhomme, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjoint au délégué Nord-Pas-de-Calais.

M. Pascal Miara, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjoint du délégué Picardie.

M. Daniel Copy, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division navigation aérienne du département surveillance et régulation à Athis-Mons.

Mme Isabelle Raulet, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjointe au chef de la division sûreté du département surveillance et régulation à Athis-Mons.

Mme Hadjila Bakhta, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire des redevances et chargée de voyages.

Article 6

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de recettes mentionnées à l'article 23 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitations aériens », à Mme Hadjila Bakhta, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire des redevances et chargée de voyages.

Article 7

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 30 et 31 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitations aériens », à :

Mme Martine Mignot, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, gestionnaire finances à Athis-Mons.

M. François Delaize, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la cellule contrôle de gestion à Athis-Mons.

Mme Sylvie Lamarra, adjointe d'administration principale de 1^{re} classe de l'aviation civile, gestionnaire formation à Athis-Mons.

Mme Ghislaine Deweilder, adjointe d'administration principale de l'aviation civile, gestionnaire comptable de la délégation Picardie.

Mme Myriam Delgrange, adjointe d'administration principale de l'aviation civile, secrétaire de la délégation Nord-Pas-de-Calais.

Article 8

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et les accords-cadres, en qualité de pouvoir adjudicateur, à :

Mme Lucette Lasserre, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice de la sécurité de l'aviation civile Nord à Athis-Mons.

Mme Maryse Lartigue, attachée principale d'administration de l'État, chef du département gestion des ressources.

Mme Elisabeth Cartier, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef du département gestion des ressources.

Article 9

La délégation de signature de Mme Laura Thoraval, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de la division transport aérien, prend effet à compter du 15 mai 2018.

Article 10

La décision du 14 septembre 2017 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord) est abrogée.

Article 11

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 22 mars 2018.

*Le directeur de la sécurité
de l'aviation civile,*
P. CIPRIANI